



MW

Préavis no 18
15 juillet 2004

RAPPORT AU CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS

concernant

l'augmentation du budget de l'Office du Tourisme et du Thermalisme d'Yverdon-les-Bains et environs (OTTY) par l'octroi d'une contribution communale annuelle de fr. 12.- par habitant.

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Objet du présent préavis

La Municipalité estime que l'OTTY doit disposer des moyens financiers suffisants pour rémunérer le personnel nécessaire à son bon fonctionnement, poursuivre un programme de promotion dynamique et mettre sur pied des animations qui valorisent Yverdon-les-Bains comme site touristique.

Rappelons que la Municipalité étudie depuis l'an passé diverses solutions pour maîtriser les finances de l'Office du tourisme, son budget 2003 se soldant par un déficit d'exploitation de fr. 49'110.--.

Plutôt que d'équilibrer les finances de l'OTTY par une diminution de son activité, la Municipalité préfère augmenter l'aide communale pour maintenir et améliorer ses prestations.

Cela étant, la Municipalité propose à votre Conseil de porter la contribution annuelle de la Commune d'Yverdon-les-Bains au fonctionnement de l'OTTY de Fr. 10.- à Fr. 12.- par habitant dès 2004, ce qui représente une augmentation globale d'environ Fr. 52'000.- par année.

Cette augmentation est une nouvelle mesure pour rééquilibrer les finances de l'OTTY, après la modification du règlement intercommunal sur la taxe de séjour qui introduit une augmentation de tarif (préavis no 35/2003 adopté par votre Conseil le 5 février 2004).

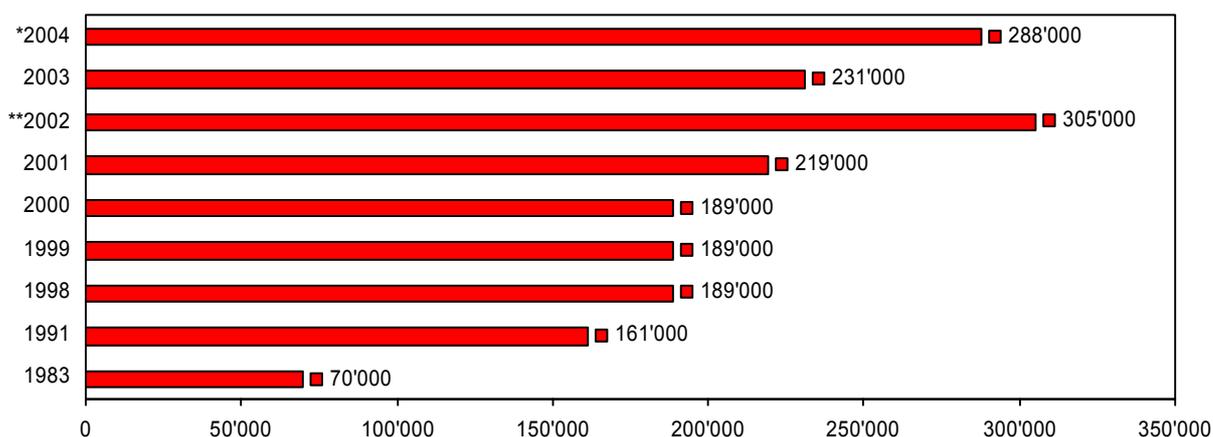
2. Historique

L'Office du Tourisme et du Thermalisme d'Yverdon-les-Bains et environs a été créé le 26 mai 1982 sous la forme juridique d'une société simple. Il a vu son contrat modifié le 17 mai 1991, date coïncidant avec l'arrivée de la Commune de Montagny comme membre. Une 2^{ème} modification est intervenue le 15 décembre 1999 lorsque l'Office du Tourisme et du Thermalisme d'Yverdon-les-Bains et environs est devenu

une association régie par des statuts et par les dispositions des articles 60 et suivants du Code Civil Suisse.

De 1982 à 2002, soit pendant 20 ans, l'Office du Tourisme et du Thermalisme d'Yverdon-les-Bains et environs a occupé les bureaux du rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville. Depuis le 11 mars 2002, il est installé dans la Maison du Tirage, sise à l'Avenue de la Gare 1.

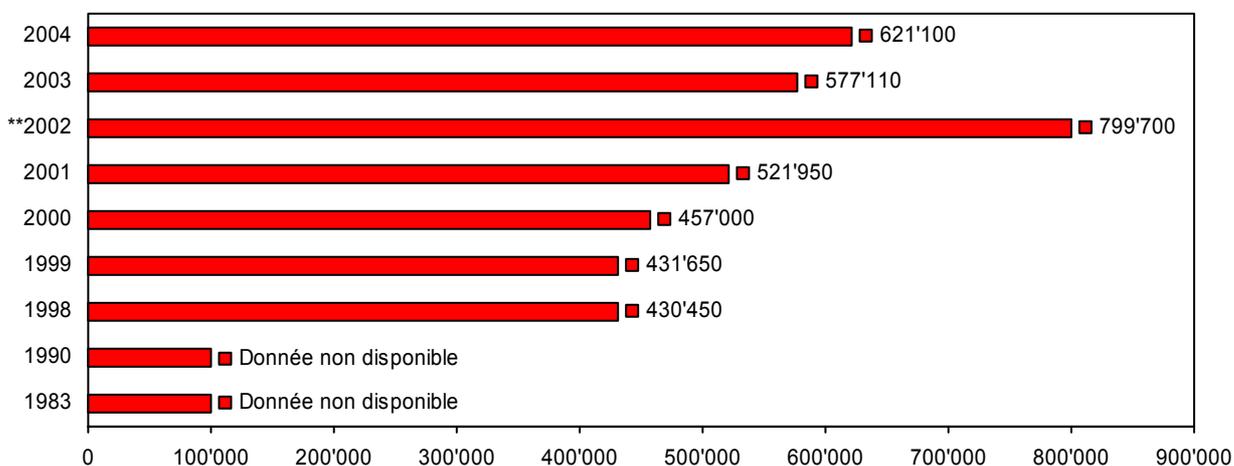
L'évolution de la contribution de la Commune d'Yverdon-les-Bains est la suivante :



* contribution déjà budgétée à Fr. 12.- par habitant

** année de l'Exposition nationale

L'évolution des charges au budget de l'Office du Tourisme et du Thermalisme d'Yverdon-les-Bains et environs est la suivante :



** année de l'Exposition nationale

3. Composition du Comité de l'OTTY:

- M. Marcel Chevalley, Président, représentant les membres individuels
- M. Rémy Jaquier, Vice-Président, représentant de la Municipalité d'Yverdon-les-Bains *
- M. Marc-André Burkhard, représentant de la Municipalité d'Yverdon-les-Bains*
- M. Jean-Gustave Criblet, représentant de la SVCRH, section Yverdon-les-Bains et environs*

- M. Patrick Duruz, représentant de Cité des Bains SA*
- M. Claude Gilliéron, représentant d'une Municipalité des environs*
- M. Jacques Levaillant, représentant les membres individuels
- M. Alain Quartier, délégué de la SIC*
- M. Jean-Hugues Schulé, représentant les membres individuels
- M. Daniel von Siebenthal, représentant de la Municipalité d'Yverdon-les-Bains*
- M. Peter Traber, représentant des Hôteliers SSH d'Yverdon-les-Bains*

* membres de droit

4. Composition du personnel de l'OTTY

En 2003, l'Office du tourisme a fonctionné avec le personnel suivant :

- M. Marcel Vallotton, Directeur
- Mlle Manuela Govi, Secrétaire comptable
- M. Sébastien Lassueur, Collaborateur marketing
- M. Nicolas Porchet, Stagiaire de l'École Suisse de Tourisme (01.08.03 – 31.12.03)
- Mlle Aude Tétaz, Apprentie de 3^e année (01.01.03 – 17.08.03)
- Mlle Ana Paula Favre, Apprentie de 3^e année (dès le 18.08.03)

5. Budget annuel de l'OTTY

Le budget annuel de l'OTTY est annexé au présent préavis.

6. Liste des dépenses financées par le budget 2004

Salaires	Fr. 352'300.-	56.7%
Frais de fonctionnement	Fr. 122'250.-	19.7%
Promotion	Fr. 25'000.-	4.0%
Participation aux salons du tourisme de Berne, Zürich, Dijon, Londres, Genève, St-Gall, Bâle, Lyon, Freiburg i. B., Paris, Lausanne, Montreux et Colmar		
Publicité	Fr. 35'000.-	5.6%
Annonces :		
4 x Coopzeitung		
4 x Brückenbauer		
2 x Luzerner Zeitung		
2 x Basler Zeitung		
Invitations :		
100 autocaristes CH – F (rayon 100 km)		
10 journalistes CH – F		
OT Winterthur, Lucerne et Pontarlier		
Frais divers	Fr. 22'200.-	3.6%
Fest'Yv'Etés	Fr. 27'000.-	4.4%
Activités avec contributions de tiers (dont la nouvelle brochure I-2004)	Fr. 37'350.-	6.0%
Budget	Fr. 621'100.-	100%

7. Augmentation de la contribution communale

La contribution annuelle de la Commune d'Yverdon-les-Bains au fonctionnement de l'OTTY est actuellement de Fr. 231'000.-. La Municipalité propose à votre Conseil de porter dès 2004 cette contribution à Fr. 12.- par habitant et par année, ce qui représente une dépense annuelle de Fr. 283'140.- pour 23'595 habitants recensés au 31 décembre 2003, soit une augmentation de Fr. 52'140.-.

a) Objectif de l'augmentation

Outre la résorption du déficit annuel, l'augmentation de la contribution communale au fonctionnement de l'OTTY a pour objectif :

- l'engagement régulier d'un(e) stagiaire de l'École Suisse de Tourisme afin d'assurer un accueil et un service de qualité aux hôtes de la cité thermale, ceci 5 jours pas semaine, plus les samedis matins, de juin à septembre.
- l'augmentation du budget de publicité de Fr. 10'000.- à Fr. 35'000.- pour mieux positionner Yverdon-les-Bains et sa région après l'exposition nationale.

b) Variations du budget 2004

<u>Charges</u>		<u>Produits</u>	
Stagiaire	17'000.-	Contribution communale	52'000.-
Publicité	25'000.-	Taxes séjours	30'000.-
		Autres produits	10'000.-
Déficit 03	<u>49'000.-</u>	Déficit 04	./. <u>1'000.-</u>
Total	<u>91'000.-</u>	Total	<u>91'000.-</u>

8. Comparaison avec d'autres communes

Les contributions communales présentées dans le tableau ci-après ne comprennent pas les taxes de séjour.

Communes	Contributions 2004	Nbre d'habitants	Montants par hab.
Les Diablerets (Commune d'Ormont-dessus)	fr. 175'000.-	1'397	fr. 125.25
Bienne	fr. 156'000.-	50'210	fr. 3.10
Lausanne	fr. 2'325'000.-	116'600	fr. 19.95
Montreux	fr. 698'000.-	22'927	fr. 30.45
Morges	fr. 250'000.-	13'975	fr. 17.80
Neuchâtel	fr. 240'000.-	31'500	fr. 7.60
Nyon	fr. 190'000.-	16'604	fr. 11.50
Vevey	fr. 332'000.-	15784	fr. 21.--
Villars (Commune d'Ollon)	fr. 50'000.-	6'423	fr. 7.80
Yverdon-les-Bains	fr. 283'140.-	23'595	fr. 12.--

* * *

Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS
sur proposition de la Municipalité,
entendu le rapport de sa Commission, et
considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

Article 1.- : La Municipalité est autorisée à augmenter le budget de l'Office du Tourisme et du Thermalisme d'Yverdon-les-Bains et environs par l'octroi d'une contribution communale annuelle de fr. 12.- par habitant, dès 2004;

Article 2. - : En 2004, la dépense supplémentaire de fr. 52'140.- sera inscrite dans la 1^{ère} série de compléments au budget, compte no 160.3658 "subvention OTTY";

Article 3. - : Dès 2005, la contribution annuelle sera inscrite au budget communal dans le compte no 160.3658 "subvention OTTY".

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

Le Secrétaire :

R. Jaquier

J. Mermod

Annexe : le budget annuel de l'OTTY

Délégués de la Municipalité : Monsieur Rémy Jaquier, Syndic
Monsieur Daniel von Siebenthal, Municipal

Annexe au préavis no 15/04

Budget annuel de l'OTTY

CHARGES	Budget 2003		Budget 2004	
	Doit	Avoir	Doit	Avoir
<u>Salaires</u>				
Salaires personnel fixe	266'340.00		281'840.00	
Auxiliaires	2'470.00		0.00	
Charges sociales	65'500.00		70'460.00	
	334'310.00		352'300.00	
<u>Frais de fonctionnement</u>				
Comité, assemblée générale	3'000.00		3'000.00	
Organe de révision	2'000.00		4'000.00	
Loyers	34'000.00		34'000.00	
Eau, gaz, électricité	9'000.00		9'000.00	
Nettoyage	8'000.00		6'500.00	
Imprimés, plans, papier et photos.	9'000.00		9'000.00	
Fournitures de bureau	3'000.00		3'000.00	
Frais d'envois	11'000.00		11'000.00	
Téléphones, fax, natel + Sitel	8'000.00		8'000.00	
Entretien mobilier, machines, mat.	4'000.00		4'000.00	
Informatique, Internet, maintenance	10'000.00		10'000.00	
Documentation, abonnements	1'000.00		1'000.00	
Assurances	2'500.00		2'500.00	
Frais bancaires et postaux	750.00		750.00	
Intérêts bancaires	1'000.00		1'000.00	
Matériel pour la vente	1'500.00		1'500.00	
Frais de déplacements	5'000.00		5'000.00	
Frais de représentation	5'000.00		5'000.00	
Cotisations diverses	3'000.00		3'000.00	
Formation et frais du personnel	1'000.00		1'000.00	
	121'750.00		122'250.00	
<u>Promotion</u>				
Promotion (Région Yverdon-les-Bains)	18'000.00		18'000.00	
Participation foires	5'000.00		5'000.00	
Balcons Fleuris	2'000.00		2'000.00	
	25'000.00		25'000.00	

Publicité	10'000.00		35'000.00	
Frais divers				
Autocollants	1'500.00		1'500.00	
Sponsoring	4'000.00		4'000.00	
Amortissement mobilier	7'500.00		7'500.00	
Amortissement informatique	10'000.00		4'100.00	
Amortissement installations électr.	0.00		2'900.00	
Intérêts s/prêt Ville Yverdon-les-Bains	2'200.00		2'200.00	
	25'200.00		22'200.00	
CHARGES D'ANIMATION AVEC CONTRIBUTIONS DE TIERS	Budget 2003		Budget 2004	
	Doit	Avoir	Doit	Avoir
Animation Fest'Yv'Etés	25'000.00		25'000.00	
Fest'Yv'Etés contributions		27'000.00		27'000.00
Affiches Fest'Yv'Etés	2'000.00		2'000.00	
	27'000.00	27'000.00	27'000.00	27'000.00
CHARGES D'ACTIVITES AVEC CONTRIBUTIONS DE TIERS	Budget 2003		Budget 2004	
	Doit	Avoir	Doit	Avoir
Deskline	8'500.00		12'000.00	
Marge sur forfaits Bien-être		3'000.00		3'000.00
Visites guidées	1'350.00		1'350.00	
Visites guidées contributions		700.00		700.00
Prospectus Bienvenue	12'000.00		12'000.00	
Prospectus Bienvenue contributions		3'000.00		3'000.00
Brochure Information	10'000.00		10'000.00	
Brochure Information contributions		13'000.00		13'000.00
Réception des hôtes	2'000.00		2'000.00	
Réception des hôtes participations		0.00		0.00
	33'850.00	19'700.00	37'350.00	19'700.00
PRODUITS	Budget 2003		Budget 2004	
	Doit	Avoir	Doit	Avoir
Contributions				
Contribution Yverdon-les-Bains		231'000.00		283'000.00
Contribution Montagny		8'100.00		8'100.00

Contribution Cheseaux-Noréaz		4'000.00		4'000.00
Contribution Centre Thermal		37'000.00		37'000.00
Contribution SIC		5'000.00		5'000.00
Contribution SVCRH		2'000.00		2'000.00
Cotisations		21'000.00		21'000.00
<u>Contributions des hôtels</u>		43'000.00		43'000.00
Contribution Grand Hôtel des Bains				
Contribution La Prairie				
Contribution Motel des Bains				
Contribution Hôtel du Lac				
Contribution Ecusson Vaudois				
Contribution Expo Hôtel				
Contribution Maison Blanche				
Contribution Hôtel de l'Ange				
		351'100.00		403'100.00
<u>Taxes de séjour</u>				
Taxes séjour cantonales YLB				
Taxes séjour Yverdon-les-Bains				
Taxes séjour Montagny				
Taxes séjour Pomy				
Taxes para-hôtellerie YLB				
		90'000.00		120'000.00
<u>Prestations Région YLB</u>		20'000.00		20'000.00
<u>Prestations plate-forme</u>				
<u>Deskline</u>		10'800.00		10'800.00
<u>Produits divers</u>				
Commissions s/Travys, musées		1'000.00		1'000.00
Marive		0.00		10'000.00
Loto		5'000.00		5'000.00
Vente matériel, publications		1'000.00		1'000.00
Divers		2'400.00		2'400.00
Intérêts créanciers		0.00		0.00
Produits extraordinaires		0.00		0.00
		9'400.00		19'400.00
RECAPITULATION	Budget 2003		Budget 2004	
	Doit	Avoir	Doit	Avoir
<u>Charges</u>				
Salaires	334'310.00		352'300.00	
Frais de fonctionnement	121'750.00		122'250.00	
Promotion	25'000.00		25'000.00	
Publicité	10'000.00		35'000.00	
Frais divers	25'200.00		22'200.00	

<u>Produits</u>				
Contributions		351'100.00		403'100.00
Taxes de séjour		90'000.00		120'000.00
Prestations Région YLB		20'000.00		20'000.00
Prestations plate-forme Deskline		10'800.00		10'800.00
Produits divers		9'400.00		19'400.00
<u>Charges d'animation avec contributions de tiers</u>				
Fest'Yv'Etés	25'000.00	27'000.00	25'000.00	27'000.00
Affiches Fest'Yv'Etés	2'000.00		2'000.00	
Activités avec contrib. de tiers	33'850.00	19'700.00	37'350.00	19'700.00
	577'110.00	528'000.00	621'100.00	620'000.00
Résultat		-49'110.00		./ 1'100.00
Perte sur débiteurs	0.00		0.00	
Provision pour risques futurs	0.00		0.00	
Résultat final		-49'110.00		./ 1'100.00